

AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
15 OCTOBRE 2024, À 18 H**

BUDGET 2025 ET PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2034

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement tiendra une séance extraordinaire le **15 octobre 2024, à 18 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage. Au cours de cette séance, le conseil dressera le budget 2025 et adoptera la planification budgétaire du programme décennal d'immobilisations 2025-2034 de l'arrondissement du Sud-Ouest.

Conformément à l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4), les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce budget ou ce programme.

Fait à Montréal, le 1^{er} octobre 2024.

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire